

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

Les valeurs du NDVI ont fortement régressé à la première décennie du mois d'octobre après les maximales enregistrées à la troisième décennie de septembre (Figures 1a, 1b et 1c). Ce constat est plus accentué dans la partie nord du pays particulièrement dans le département de Podor avec des valeurs du NDVI faibles. Cette baisse s'explique globalement par la senescence des végétaux et le début de récoltes de certaines spéculations.

En cette première décennie d'octobre, l'analyse des profils NDVI des départements de Fatick (zone agricole), Goudiry (zones agricole et pastorale) et Matam (zone pastorale) montre une inflexion descendante de la courbe confirmant le début de la phase de senescence de la végétation (Figures 2a, 2b et 2c).

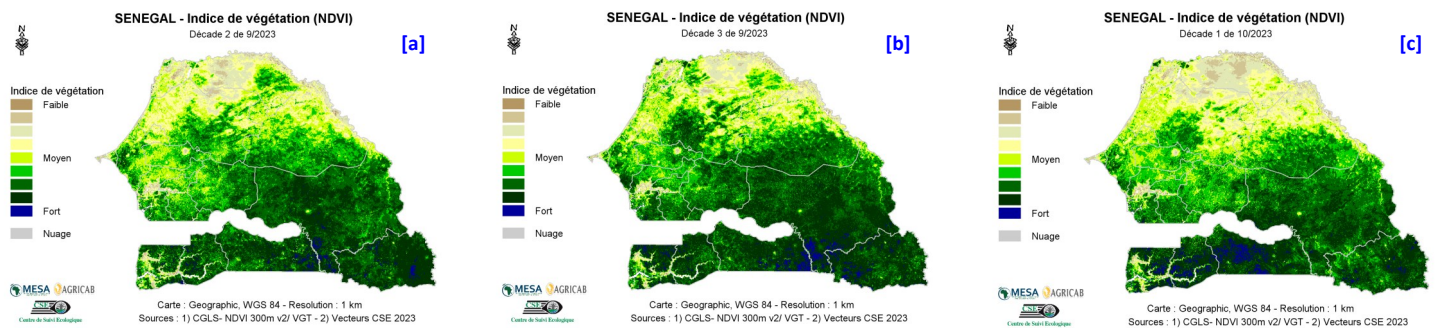


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décennie, (b) la troisième décennie de septembre et (c) la première décennie d'octobre 2023

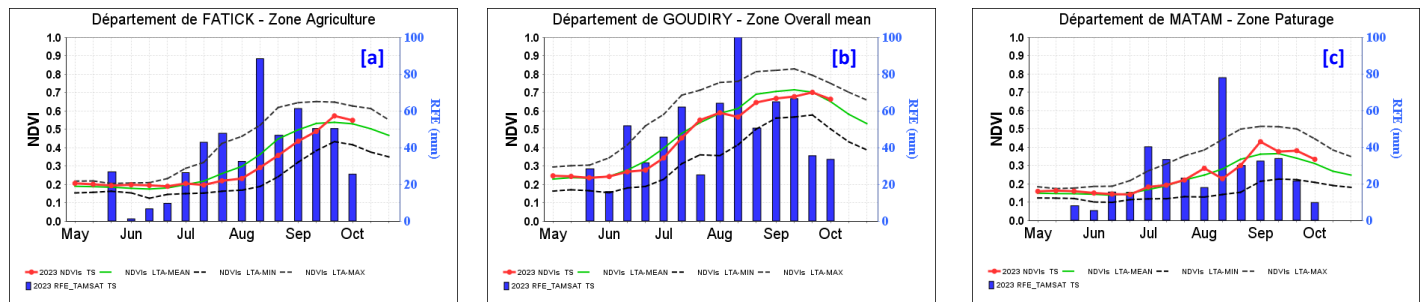


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Fatick (zone agricole), de (b) Goudiry (zones agricole et pastorale) et de (c) Matam (zone pastorale).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Les conditions de croissance de la végétation à la première décennie du mois d'octobre, se sont dégradées dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin Arachidier et une partie du Sénégal Oriental comparées à la décennie précédente (Figure 3a, 3b et 3c). Cependant, des conditions de croissance favorables sont notées dans certaines localités des départements de Bakel, Kanel, Louga, Kébémér et Tivaoune (Figures 3a, 3b et 3c).

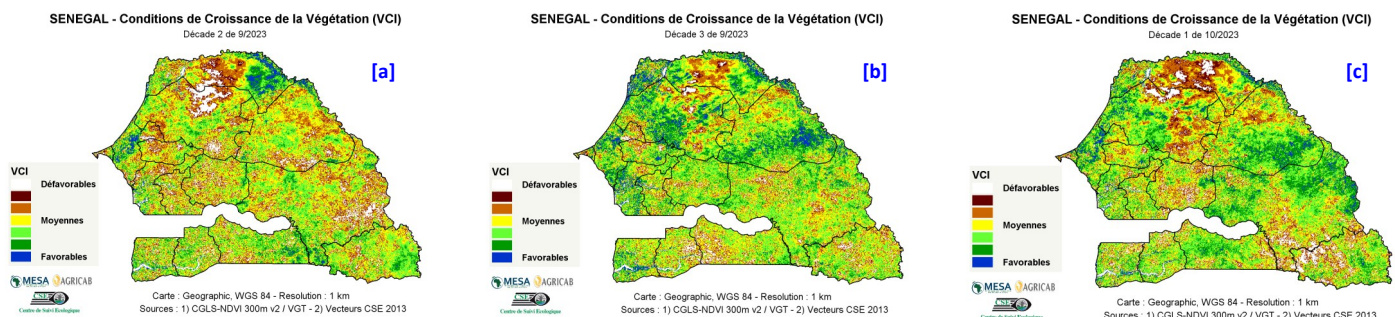


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décennie, (b) la troisième décennie du mois de septembre et (c) la première décennie du mois d'octobre 2023